

22 février 2011

11.312

Question Barbara Goumaz**Prévention et promotion de la santé, que fait le canton?**

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) finance des analyses pour évaluer les besoins d'offres cantonales en matière de prévention et de promotion de la santé. L'objectif est de déterminer si ces offres prennent aussi en compte la population migrante, et, selon les résultats, de proposer des améliorations.

En effet, les migrants qui appartiennent à une catégorie socio-économique défavorisée, dont la culture sanitaire est lacunaire et qui ont un faible niveau de formation sont plus particulièrement soumis à des risques sanitaires importants. Ils ont souvent un accès insuffisant aux offres habituelles de promotion de la santé et de prévention. L'OFSP apporte donc son soutien aux cantons face à ce problème.

Les cantons sont invités à déposer, entre 2010 et 2013, des demandes de financement pour analyser les besoins des offres cantonales en matière de prévention et de promotion de la santé. Quatre demandes pourront être subventionnées chaque année. Nous espérons notamment obtenir des résultats dans les domaines suivants: alimentation et activité physique, santé psychique, santé bucco-dentaire, dépendances, dépistage du cancer, santé sexuelle et reproductive, promotion de la santé sur le lieu de travail. D'autres thèmes peuvent aussi être proposés.

L'OFSP peut financer une analyse par canton. Sa contribution est limitée à 50.000 francs. Prochaine date limite de dépôt des demandes: 15 juin 2011.

Pour l'instant, les demandes des cantons suivants ont obtenu un soutien: Bâle-ville, St-Gall, Tessin, Vaud, Zoug, Valais. (Texte du site de la Confédération)

Le groupe socialiste, également préoccupé par la santé de tous les habitants de ce canton, voudrait donc avoir une réponse aux questions suivantes:

- Le canton de Neuchâtel a-t-il fait une telle demande?
- Si oui, quand pouvons-nous espérer en voir les résultats?
- Si non, le canton de Neuchâtel envisage-t-il de faire cette demande de financement et ce d'ici au 15 juin 2011?

Cosignataires: C. Mermet, A. Blaser, M. Guillaume-Gentil-Henry, M. Debély, S. Vuilleumier, C. Bertschi, S. Fassbind-Ducommun, S. Locatelli, C. Borel, M. Maire-Hefti et G. Spoletini.